

**MASTER 2^{ème} ANNEE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Année universitaire 2019-2020**

Mention « Urbanisme et Aménagement »

Parcours « Projet de Paysage aménagement et urbanisme »

FORMATION INITIALE

**Date limite de dépôt par mail des dossiers de candidature le 26 août 2019
aux adresses suivantes : jean-noel.consales@univ-amu.fr , benoitromeyer@hotmail.fr**

Nom **Epouse**

Prénoms

Date de naissance **Lieu** **Département**

Nationalité **n° INE**/...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Adresse

Code postal **Ville**

Tél. domicile **Tél. portable**

Courriel

Dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention

..... **Année** :/.....

Etablissement

Adresse

Code postal **Ville**

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

<u>Admissibilité après examen du dossier</u>	<u>Admission après entretien d'orientation</u>
Décision de la Commission, le	Décision de la Commission, le
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Signature du Président de la Commission	Signature du Président de la Commission

SITUATION UNIVERSITAIRE

Baccalauréat français :

Série Mention Année d'obtention

ou **titre français admis en équivalence** (précisez lequel)

..... Année d'obtention

Diplômes étrangers : Année d'obtention

Indiquez ci-après, pour chaque année suivant le baccalauréat, l'établissement fréquenté, les études suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus. Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

Si votre deuxième semestre en cours n'est pas encore validé (et donc le diplôme), joindre obligatoirement le relevé de notes du premier semestre.

Années	Etablissements	Diplômes/Formations	Moyenne/20
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....

Attention : Il est conseillé de candidater en M2 dès la première session (deuxième session en septembre) qui assurera l'essentiel du recrutement, même si vous n'avez pas encore vos résultats de M1 ou diplôme équivalent. Dans ce cas, l'admission définitive sera prononcée sous réserve de l'obtention définitive du diplôme

Avez-vous déposé votre candidature dans d'autres universités ?

Si oui, lesquelles et dans quelles formations

.....

Avez-vous déposé d'autres candidatures dans le Master 2 de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional ? OUI (deux dossiers maximum) NON

Si OUI, dans quel parcours ? (« Planification et projets d'urbanisme durable », « Politiques et projet d'habitat et de renouvellement urbain »)

Classez alors par ordre de préférence vos deux dossiers :

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

Renseignements certifiés exacts

Signature

Le/...../ 2019

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- Curriculum vitae détaillé avec photo d'identité et adresse mail
- Lettre de motivation devant argumenter vos deux choix de parcours. Cette unique lettre sera jointe aux deux dossiers de candidature (1 dossier complet par choix).
Votre lettre de motivation doit permettre à la commission pédagogique d'évaluer en quoi le contenu et les objectifs du parcours mis en choix 1 sont en adéquation avec votre projet professionnel et en quoi les objectifs et le contenu des cours spécifiques du parcours mis en choix 2 sont en cohérence avec ce même projet.
Elle explicitera les connaissances mobilisées en licence et master 1, vos savoir-faire, votre ou vos expériences professionnelles de stage et ses acquis, les points forts et points faibles que vous vous reconnaissez, le ou les types de structures dans lesquelles vous souhaiteriez vous diriger à la sortie du master.
- Portfolio de 30 pages maximum (avec croquis, cartes, dessins, photos ...)
- Titre et résumé (en 10 lignes maximum, pas de CD) de votre mémoire de maîtrise ou master ou de tout travail personnel complémentaire pouvant enrichir votre dossier.
- Photocopies des diplômes obtenus (ou en cours d'obtention) et relevés de notes à partir du baccalauréat
Pour les diplômes rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en français effectuée par un traducteur agréé ou reconnu par un service diplomatique ou consulaire.
- Pour les étudiants étrangers hors Europe faisant partie de la liste : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam, les candidats qui souhaitent s'inscrire, doivent impérativement suivre la procédure indiquée sur le site [http : www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org). et ne peuvent uniquement postuler que pour la 1ère année du Master « Urbanisme et Aménagement ».
Sans le suivi de cette procédure, aucun dossier ne sera traité. Il ne faut pas nous envoyer de documents papier.
- Pour les autres étudiants étrangers dont le pays où la langue officielle n'est pas le Français, la copie de l'attestation et du relevé des notes obtenues au Test de Connaissance du Français (niveau C1 requis).

ORGANISATION DU RECRUTEMENT :

Pour le Master 2 mention « Urbanisme et Aménagement » : admissibilité sur dossier.

Les candidats admissibles recevront une convocation par mail pour un entretien d'orientation par SKYPE avec Jury qui aura lieu le **VENDREDI 30 AOUT**

Tous les dossiers devront être réceptionnés **au plus tard le 26 août 2019**

Envoi par courrier électronique aux deux adresses suivantes:

jean-noel.consales@univ-amu.fr , benoitromeyer@hotmail.fr

Tout dossier reçu après cette date ne sera pas examiné

Rentrée universitaire le 9 septembre à 10h à l'Institut